

10 Faits divers & Justice

Drame dans le département du Ntem

Il poignarde à mort son oncle au village Nkolayop-Essatouk

S.S.B

Bitam/Gabon

UN jeune Gabonais âgé de 23 ans, Stécy Axel Ella Nka, est soupçonné d'avoir tué son oncle et confidant, Martial Mezui M'Abiagha, à l'aide d'un poignard.

Les faits se sont produits dernièrement au cours d'une bagarre, au village Nkolayop-Essatouk, dans le département du Ntem, à une trentaine de kilomètres de la commune de Bitam.

La dispute entre Ella Nka et son oncle, qui a viré au drame, se déroule en pleine nuit. Selon les témoignages recueillis sur place, l'assassin présumé aurait réagi à une attaque de son antagoniste. Mais

avec des moyens inappropriés, car il s'est servi d'un couteau, le plantant dans le corps de Mezui M'Abiagha qui en mourra un peu plus tard.

La suite se passe de commentaire. Il semblerait que le mis en cause, après avoir pris la fuite, est revenu le lendemain matin sur le lieu du crime armé d'une machette. Très menaçant, il aurait demandé à l'assistance stupéfaite, veillant sur le corps sans vie de Mezui M'Abiagha en attendant l'arrivée des autorités pour le constat d'usage, s'il y avait parmi eux un autre candidat à la mort ! Fort heureusement, c'est à ce moment précis que les éléments de la brigade de gendarmerie de Bitam-centre ont débarqué et ont mis la



Photo : Servais Sonde BATA

Le suspect, Stécy Axel Ella Nka.

main sur lui.

Conduit à Bitam puis placé en garde à vue pour les nécessités d'enquête, Stécy Axel Ella est passé aux aveux lors de son audition dans les locaux de la brigade de gendarmerie de Bitam-centre.

Qu'est-ce qui a poussé le jeune homme à poser un acte d'une telle cruauté? Certaines personnes mettent cela sur le compte de la sorcellerie. D'autres affirment que l'oncle et le neveu étaient sous l'emprise de l'alcool, donc en perte de contrôle, quand ils ont livré ce combat qui a viré au drame. Il y en a même qui soutiennent

que Mezui M'Abiagha et Ella Nka étaient de très fidèles compagnons à la moralité douteuse, avec à leur actif plusieurs cas de vol perpétrés en commun, et qu'il ne serait pas étonnant qu'un mauvais partage du butin soit au centre de cette altercation fatale.

Au terme de l'enquête préliminaire, le suspect a été présenté devant le procureur d'Oyem. Après audition, Stécy Axel Ella Nka a été placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem. En attendant d'être fixé sur son sort.

Les faits du week-end

Il oublie son téléphone dans son sac de voyage et menace les clients du bus

UN homme emprunte un taxi-bus à l'ancienne Gare routière de Libreville à destination du PK8, où il doit emprunter un transport suburbain pour se rendre à l'intérieur du pays. Arrivé à destination, le passager avant de payer le taxi, constate qu'il n'a plus son téléphone. Dans une colère noire, il bloque le bus et menace tous ceux qui sont à bord en leur exigeant de lui rendre son téléphone, sinon le taxi ne bougerait pas. Une scène qui a duré près de cinq minutes, avant l'intervention des policiers affectés à la régulation de la circulation à cet endroit. Les agents demandent au passager de bien fouiller sur lui, y compris son sac de voyage. En ouvrant effectivement le sac de voyage, son téléphone était là, bien visible, posé sur les habits. C'est toute honte bue, sous les injures et quolibets des autres passagers du bus que l'homme s'est éloigné rapidement du véhicule.

Un taxi braqueur arrêté à Ondogho

Un taxi qui aurait servi à un braquage de deux jeunes dames, dans la nuit de jeudi, a été arrêté samedi à Ondogho par les habitants. Après que l'une des victimes a reconnu la plaque d'immatriculation du véhicule incriminé qu'elle avait pris soin de relever. Cette dernière raconte que son amie et elle ont emprunté le véhicule à Awendjé pour les Charbonnages. Il était environ minuit. Arrivés sous l'échangeur du carrefour de la Démocratie, le chauffeur s'est arrêté brusquement et a sorti une machette, intimant l'ordre aux jeunes dames de lui donner leurs sacs à main et de descendre du véhicule, avant de démarrer en trombe. Samedi, pendant que la jeune dame était dans un troquet au quartier avec ses amis, elle a reconnu le taxi en question et le chauffeur. Ce dernier, bien que niant les faits, a passé un sale quart d'heure, avant d'être conduit au commissariat de police du 6e arrondissement.

Une rencontre sur facebook fait (encore) une victime

UN homme invite une dame, qu'il rencontre pour la première fois, à partager un verre dans un bar, communément appelé "Cnamgs", située dans la zone du restaurant Tsoumou à Nzeng-Ayong. La rencontre, durant les premières heures, se passe plutôt bien, jusqu'à ce que l'homme reçoive un coup de fil. Il s'excuse de se déplacer auprès de sa "conquête" pour répondre au téléphone. Mais l'attente dure plusieurs heures, et l'homme ne réapparaît plus jusqu'à l'heure de fermeture du bistrot. Le barman présente à la dame qui, visiblement, n'avait le moindre kopeck, la facture qui s'élève à près de 10 mille francs. Celle-ci lui conte alors sa mésaventure. Mais le serveur, qui ne voulait rien savoir, a exigé son argent. C'est un autre homme, accompagné de ses amis, qui a dû régler la facture. La dame, après avoir remercié ce dernier, lui a raconté que son arnaqueur et lui se sont connus sur Facebook, et que c'était leur première rencontre.

Rassemblés par Abel EYEGHE EKORE

REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTRE DE L'EMPLOI, DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'INSERTION ET DE LA REINSERTION

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE (PRODECE)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT INTERNATIONAL SENIOR CHARGE D'APPUYER L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PRODECE

No de Prêt : 8582 GA

No de référence : AMI/CS/07-2019/UCP-PRODECE du 15/04/2019

1. La République Gabonaise a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le coût du **Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PRODECE)** et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats de consultants. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande de l'ETAT Gabonais après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de financement. Ledit accord de financement interdit tout retrait du compte de prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que l'ETAT Gabonais ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds provenant du prêt.

2. Le Gouvernement Gabonais à travers l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (UCP-PRODECE) sollicite les services d'un **expert international sénior chargé d'appuyer l'Unité de Coordination du Projet dans la mise en œuvre des activités du PRODECE**.

3. L'objectif de la mission est de fournir une assistance technique aux administrations bénéficiaires et à l'UCP dans la mise en œuvre des activités de deux (2) composantes spécifiques, à savoir :

- la création des deux nouveaux centres sectoriels de formation spécialisés en BTP et TIC ;
- la restructuration et mise à niveau de quatre (4) établissements d'enseignement technique et de formation professionnels (ETFP) existants confiés au PRODECE.

Les différentes tâches sont détaillées dans les Termes de référence.

4. Le PRODECE invite les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits Services. Ces informations doivent être fournies au moyen d'un dossier comprenant :

- une lettre de candidature adressée au Coordonnateur de l'UCP-PRODECE ;
- les copies certifiées conformes des diplômes ;
- un Curriculum vitae ;
- les attestations de service fait.

5. Pour assurer cette mission, l'expert sénior en ingénierie de la formation doit remplir les critères suivants :

- Avoir un diplôme universitaire de minimum BAC + 5 en ingénierie de la formation ou autre discipline des sciences sociales en lien avec la mission ;
- Avoir une expérience de 10 à 15 ans dans le secteur de la formation professionnelle et technique ;
- Avoir une bonne connaissance des problématiques de cogestion des établissements d'ETFP avec le secteur privé à travers les partenariats publics-privés, les contrats de performance, l'apprentissage, des modèles d'organisation des établissements d'ETFP en autonomie avancée, etc. ;
- Avoir une excellente compétence rédactionnelle et de communication pour toute la partie rédaction administrative ;
- Avoir conduit au moins deux (02) missions similaires au cours des cinq dernières années ;

6. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » Version de Janvier 2011 révisées en 2014 s'appliquent, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives (disponibles sur le site web de la Banque Mondiale <http://www.worldbank.org>).

7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection de Consultant Individuel (CI) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

8. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence (TDR) à l'adresse ci-dessous : Unité de Coordination (UCP), B.P. : 1269 Libreville - Gabon ; ou par téléphone au n° + 241/04 49 62 94/01 44 28 78 et aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) ; et par courrier électronique à : ucp.prodecegabon@gmail.com ;

Les plis porteront la mention suivante « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT INTERNATIONAL SENIOR CHARGE D'APPUYER L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PRODECE** ».

9. Les manifestations d'intérêt écrites en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et par courrier, ou par envoi électronique suivi d'accusé de réception, au plus tard le **30 avril 2019 à 14 heures 00** (heure locale).

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

l'Unité de Coordination (UCP) du PRODECE
B.P. : 1269 Libreville - Gabon
Quartier Haut des Gué Gué
(à côté du RAPAC, ancien siège Azur)
Tél. 00 241/04 49 62 94/01 44 28 78
email : ucp.prodecegabon@gmail.com